

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo**

**REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2023_162**

L'an deux mille vingt trois, le treize décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace d'Orfeuille de CHARPEY, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 07/12/2023

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 73 - votants : 94

OBJET : BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2024

PRESENTS :

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, RANC Christiane, REVERDY Florian, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, BAR Fabrice, PELTIER Catherine, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, SERVIAN Bruno, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Philippe, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, GUINARD Joseph, HURIEZ Thomas, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, LARAT Etienne, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, HANSBERQUE Pascal, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DARAGON Nicolas, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, ILIOZER Nathalie, JUNG Anne, MASSIN Nancie, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, RAVELLI Michèle, SEGUIN Marie-José, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame RANC Christiane
Madame HERMANN Julie a donné pouvoir à madame ILIOZER Nathalie
Monsieur PANO Alban a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Monsieur PERNOT Yves a donné pouvoir à madame CHAZAL Françoise
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur BARNERON Philippe
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur GALLAND Jean-François
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur BARRY Francis a donné pouvoir à madame CHEVROL Nadine
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Madame DALLARD Laurence a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame RAVELLI Michèle
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à monsieur FAURIEL Sylvain
Madame SAILLOUR Morgane a donné pouvoir à monsieur BLACHE Thomas

Le budget de la régie autonome Assainissement retranscrit les besoins de la compétence assainissement collectif et non collectif.

L'actualisation des tarifs telle que décidée dans la délibération permettra :

- de compenser la progression importante des frais de personnel, conséquence essentiellement du choix des agents d'opter pour le régime de droit privé,
- de favoriser et renforcer à terme la capacité d'autofinancement dégagée destinée à financer le programme très important d'investissement.

Il convient de noter qu'une part de ces produits est également reversée à un délégataire ce que l'on retrouve dans l'augmentation des charges de gestion courante du fonctionnement du service via le chapitre 65 : + 340 k€. En effet, il existe deux cas différents sur le territoire : pour une partie des délégations, le délégataire perçoit les recettes auprès des usagers, dans ce cas il conserve les produits et reverse la part correspondant à celle de la communauté. Pour l'autre, la collectivité encaisse la totalité des recettes, conserve sa part et reverse au délégataire ce qui lui correspond.

Le programme d'investissement traduit la forte ambition portée dans le cadre du projet de territoire aux objectifs de préservation de l'environnement. Ainsi, sur 2024, le niveau élevé des dépenses d'investissement se maintient avec un montant inscrit de dépenses d'équipement à hauteur d'environ 15 M€. Comme les années précédentes, ce programme se caractérisera par la priorité de mise aux normes des réseaux et unités de traitement et la gestion du patrimoine. Pour mémoire, le niveau des dépenses 2024 doit être appréhendé sur une vision plus globale. Valence Romans Agglo devra en effet porter des investissements très importants pour la compétence assainissement avec près de 110 M € HT d'investissements sur la période qui s'étalera jusqu'à 2027, tel que validé par l'assemblée délibérante au titre de l'autorisation de programme dédiée.

Ce niveau élevé d'investissement est financé pour partie par l'autofinancement prévisionnel de l'année qui augmente de 500 000 € par rapport à 2023, par les financements extérieurs et par l'endettement. Au stade du budget primitif, ce sont 7,9 M€ d'emprunt d'équilibre qui sont budgétisés. Le budget supplémentaire affindra cette prévision en intégrant les résultats après vote du budget supplémentaire et affectation du résultat 2023. Cet autofinancement permettra d'abonder la section d'investissement en 2024 par capitalisation en section d'investissement au compte 1068.

Equilibre de la section de fonctionnement

Chapitre	BP 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	2 833 032 €	2 764 058 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 581 265 €	5 351 013 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 417 567 €	1 915 334 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 860 985 €	4 962 700 €
65 - Autres charges de gestion courante	4 060 510 €	4 399 510 €
66 - Charges financières	465 000 €	485 000 €
67 - Charges exceptionnelles	340 000 €	232 000 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	12 960 €	- €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 571 319 €	20 109 615 €

Chapitre	BP 2023	BP 2024
013 - Atténuations de charges	15 000 €	10 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	925 869 €	951 500 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	16 961 440 €	18 587 105 €
74 - Subventions d'exploitation	640 000 €	500 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	14 010 €	16 010 €
77 - Produits exceptionnels	15 000 €	45 000 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 571 319 €	20 109 615 €

Equilibre de la section d'investissement

Chapitre	BP 2023	BP 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	925 869 €	951 500 €
041 - Opérations patrimoniales	700 000 €	500 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 400 000 €	1 200 000 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 110 300 €	823 350 €
21 - Immobilisations corporelles	7 995 120 €	8 543 379 €
23 - Immobilisations en cours	8 601 324 €	5 454 750 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 732 613 €	17 472 979 €

Chapitre	BP 2023	BP 2024
021 - Virement de la section d'exploitation	1 417 567 €	1 915 334 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 860 985 €	4 962 700 €
041 - Opérations patrimoniales	700 000 €	500 000 €
13 - Subventions d'investissement	2 457 700 €	2 226 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	11 296 361 €	7 868 945 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 732 613 €	17 472 979 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie à autonomie financière de l'Assainissement en date du 5 décembre 2023,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le budget primitif 2024 de la Régie autonome Assainissement qui s'équilibre à hauteur de 20 109 615 € en fonctionnement et de 17 472 979 € en investissement,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 92 voix

Votants CONTRE : 2 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François

S'abstenant : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 21/12/2023
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le 21/12/2023



ID : 026-200068781-20231213-2023_DELIB162-BF

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	36
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	20 109 615,00
		20 109 615,00	20 109 615,00
		+	+
R	E		
P	O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
R	T	0,00	0,00
S	S	(si déficit)	(si excédent)
		002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00
		0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		20 109 615,00	20 109 615,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 472 979,00
		17 472 979,00	17 472 979,00
		+	+
R	E		
P	O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
R	T	0,00	0,00
S	S	(si solde négatif)	(si solde positif)
		001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00
		0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		17 472 979,00	17 472 979,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	37 582 594,00	37 582 594,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 833 032,00	0,00	2 764 058,00	2 764 058,00	2 764 058,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 581 265,00	0,00	5 351 013,00	5 351 013,00	5 351 013,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 060 510,00	0,00	4 399 510,00	4 399 510,00	4 399 510,00
Total des dépenses de gestion des services		11 474 807,00	0,00	12 514 581,00	12 514 581,00	12 514 581,00
66	Charges financières	465 000,00	0,00	485 000,00	485 000,00	485 000,00
67	Charges exceptionnelles	340 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	12 960,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		12 292 767,00	0,00	13 231 581,00	13 231 581,00	13 231 581,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 417 567,00		1 915 334,00	1 915 334,00	1 915 334,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 860 985,00		4 962 700,00	4 962 700,00	4 962 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 278 552,00		6 878 034,00	6 878 034,00	6 878 034,00
TOTAL		18 571 319,00	0,00	20 109 615,00	20 109 615,00	20 109 615,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 109 615,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 961 440,00	0,00	18 587 105,00	18 587 105,00	18 587 105,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	640 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 010,00	0,00	16 010,00	16 010,00	16 010,00
Total des recettes de gestion des services		17 630 450,00	0,00	19 113 115,00	19 113 115,00	19 113 115,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		17 645 450,00	0,00	19 158 115,00	19 158 115,00	19 158 115,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	925 869,00		951 500,00	951 500,00	951 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		925 869,00		951 500,00	951 500,00	951 500,00
TOTAL		18 571 319,00	0,00	20 109 615,00	20 109 615,00	20 109 615,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 109 615,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 926 534,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 110 300,00	0,00	823 350,00	823 350,00	823 350,00
21	Immobilisations corporelles	7 995 120,00	0,00	8 543 379,00	8 543 379,00	8 543 379,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 601 324,00	0,00	5 454 750,00	5 454 750,00	5 454 750,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 706 744,00	0,00	14 821 479,00	14 821 479,00	14 821 479,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 400 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		19 106 744,00	0,00	16 021 479,00	16 021 479,00	16 021 479,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	925 869,00		951 500,00	951 500,00	951 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 625 869,00		1 451 500,00	1 451 500,00	1 451 500,00
TOTAL		20 732 613,00	0,00	17 472 979,00	17 472 979,00	17 472 979,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 472 979,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 457 700,00	0,00	2 226 000,00	2 226 000,00	2 226 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 296 361,00	0,00	7 868 945,00	7 868 945,00	7 868 945,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 754 061,00	0,00	10 094 945,00	10 094 945,00	10 094 945,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		13 754 061,00	0,00	10 094 945,00	10 094 945,00	10 094 945,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 417 567,00		1 915 334,00	1 915 334,00	1 915 334,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 860 985,00		4 962 700,00	4 962 700,00	4 962 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 978 552,00		7 378 034,00	7 378 034,00	7 378 034,00
TOTAL		20 732 613,00	0,00	17 472 979,00	17 472 979,00	17 472 979,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 472 979,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 926 534,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 764 058,00		2 764 058,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 351 013,00		5 351 013,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 399 510,00		4 399 510,00
66	Charges financières	485 000,00	0,00	485 000,00
67	Charges exceptionnelles	232 000,00	0,00	232 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 962 700,00	4 962 700,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 915 334,00	1 915 334,00
	Dépenses d'exploitation – Total	13 231 581,00	6 878 034,00	20 109 615,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 109 615,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	951 500,00	951 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	823 350,00	0,00	823 350,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 543 379,00	0,00	8 543 379,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 454 750,00	500 000,00	5 954 750,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	16 021 479,00	1 451 500,00	17 472 979,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 472 979,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 587 105,00		18 587 105,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	500 000,00		500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	16 010,00		16 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 000,00	951 500,00	996 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		19 158 115,00	951 500,00	20 109 615,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 109 615,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 226 000,00	0,00	2 226 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 868 945,00	0,00	7 868 945,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	500 000,00	500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 962 700,00	4 962 700,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 915 334,00	1 915 334,00
Recettes d'investissement – Total		10 094 945,00	7 378 034,00	17 472 979,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 472 979,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 833 032,00	2 764 058,00	2 764 058,00
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 623 500,00	1 642 500,00	1 642 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	380 000,00	169 000,00	169 000,00
6062	Produits de traitement	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	38 250,00	45 250,00	45 250,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6066	Carburants	78 500,00	84 700,00	84 700,00
6068	Autres matières et fournitures	40 500,00	36 000,00	36 000,00
611	Sous-traitance générale	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	31 000,00	44 000,00	44 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	100,00	7 000,00	7 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	44 500,00	43 000,00	43 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	36 500,00	36 500,00	36 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	42 550,00	47 400,00	47 400,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	28 500,00	24 500,00	24 500,00
6226	Honoraires	7 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6237	Publications	6 500,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 200,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	15 500,00	16 000,00	16 000,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	29 000,00	32 000,00	32 000,00
6287	Remboursements de frais	313 832,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	402 908,00	402 908,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	2 000,00	4 200,00	4 200,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 581 265,00	5 351 013,00	5 351 013,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	71 305,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	662 260,00	796 057,00	796 057,00
6331	Versement de mobilité	14 389,00	9 397,00	9 397,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 535,00	3 612,00	3 612,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	0,00	0,00	0,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 628,00	7 945,00	7 945,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 321,00	2 167,00	2 167,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 909 625,00	3 753 020,00	3 753 020,00
6413	Primes et gratifications	308 571,00	229 407,00	229 407,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	3 929,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	167 854,00	109 582,00	109 582,00
6452	Cotisations aux mutuelles	16 000,00	30 456,00	30 456,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	361 160,00	333 570,00	333 570,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	0,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	1 988,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	700,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	28 000,00	75 800,00	75 800,00
648	Autres charges de personnel	12 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 060 510,00	4 399 510,00	4 399 510,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	170 000,00	170 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 760 510,00	4 199 510,00	4 199 510,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		11 474 807,00	12 514 581,00	12 514 581,00
66	Charges financières (b) (8)	465 000,00	485 000,00	485 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	465 000,00	485 000,00	485 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	340 000,00	232 000,00	232 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	150 000,00	42 000,00	42 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	80 000,00	85 000,00	85 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	12 960,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	12 960,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		12 292 767,00	13 231 581,00	13 231 581,00
023	Virement à la section d'investissement	1 417 567,00	1 915 334,00	1 915 334,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 860 985,00	4 962 700,00	4 962 700,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 860 985,00	4 962 700,00	4 962 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 278 552,00	6 878 034,00	6 878 034,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 278 552,00	6 878 034,00	6 878 034,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 571 319,00	20 109 615,00	20 109 615,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		20 109 615,00
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
64198	Autres remboursements	15 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 961 440,00	18 587 105,00	18 587 105,00
704	Travaux	600 000,00	500 000,00	500 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	14 170 000,00	15 581 000,00	15 581 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70613	Participations assainissement collectif	1 000 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	480 060,00	516 105,00	516 105,00
7068	Autres prestations de services	110 000,00	130 000,00	130 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	248 880,00	255 000,00	255 000,00
7087	Remboursement de frais	52 500,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	55 000,00	55 000,00
7088	Autres produits activités annexes	150 000,00	200 000,00	200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	640 000,00	500 000,00	500 000,00
741	Primes d'épuration	450 000,00	450 000,00	450 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	190 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 010,00	16 010,00	16 010,00
757	Redevances des fermiers, concession..	14 000,00	16 000,00	16 000,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		17 630 450,00	19 113 115,00	19 113 115,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	45 000,00	45 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	15 000,00	15 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	0,00	20 000,00	20 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		17 645 450,00	19 158 115,00	19 158 115,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	925 869,00	951 500,00	951 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	925 869,00	951 500,00	951 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		925 869,00	951 500,00	951 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 571 319,00	20 109 615,00	20 109 615,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 109 615,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040*, *RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 110 300,00	823 350,00	823 350,00
2031	Frais d'études	1 046 300,00	805 350,00	805 350,00
2033	Frais d'insertion	14 000,00	18 000,00	18 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 995 120,00	8 543 379,00	8 543 379,00
2111	Terrains nus	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 148 400,00	2 114 000,00	2 114 000,00
2154	Matériel industriel	225 000,00	185 000,00	185 000,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	117 500,00	100 000,00	100 000,00
217355	Aménagt Bât. Administrat. (mise à dispo)	140 000,00	54 000,00	54 000,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	3 830 300,00	3 877 800,00	3 877 800,00
21754	Matériel industriel (mise à dispo)	88 000,00	25 000,00	25 000,00
21758	Autres (mise à dispo)	0,00	11 000,00	11 000,00
21782	Matériel de transport (mise à dispo)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	185 000,00	1 410 000,00	1 410 000,00
2182	Matériel de transport	185 000,00	685 000,00	685 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 920,00	36 579,00	36 579,00
2184	Mobilier	10 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 601 324,00	5 454 750,00	5 454 750,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 277 800,00	5 404 750,00	5 404 750,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	323 524,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		17 706 744,00	14 821 479,00	14 821 479,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	200 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 400 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 106 744,00	16 021 479,00	16 021 479,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	925 869,00	951 500,00	951 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	925 869,00	951 500,00	951 500,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	385 575,00	404 000,00	404 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	51 791,00	51 800,00	51 800,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	33 858,00	34 000,00	34 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	208 019,00	208 100,00	208 100,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	31 430,00	35 600,00	35 600,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	28 115,00	28 500,00	28 500,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	21 367,00	21 500,00	21 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	163 565,00	165 500,00	165 500,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	2 149,00	2 500,00	2 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	700 000,00	500 000,00	500 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	500 000,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 625 869,00	1 451 500,00	1 451 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 732 613,00	17 472 979,00	17 472 979,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				17 472 979,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 457 700,00	2 226 000,00	2 226 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 407 700,00	2 200 000,00	2 200 000,00
1314	Subv. équipt Communes	50 000,00	25 000,00	25 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 296 361,00	7 868 945,00	7 868 945,00
1641	Emprunts en euros	11 296 361,00	7 868 945,00	7 868 945,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 754 061,00	10 094 945,00	10 094 945,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 754 061,00	10 094 945,00	10 094 945,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 417 567,00	1 915 334,00	1 915 334,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 860 985,00	4 962 700,00	4 962 700,00
28031	Frais d'études	701,00	800,00	800,00
28032	Frais de recherche et de développement	473,00	500,00	500,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 376,00	4 100,00	4 100,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 261,00	12 500,00	12 500,00
28131	Bâtiments	4 658,00	4 700,00	4 700,00
28135	Installations générales, agencements, ..	32,00	1 000,00	1 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	317,00	400,00	400,00
28153	Installations à caractère spécifique	560 559,00	585 500,00	585 500,00
28154	Matériel industriel	127 512,00	135 000,00	135 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	175 334,00	176 000,00	176 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	452 564,00	459 000,00	459 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 213 839,00	3 276 000,00	3 276 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	111 117,00	113 500,00	113 500,00
28181	Installations générales, agencements	16 239,00	16 400,00	16 400,00
28182	Matériel de transport	148 050,00	148 000,00	148 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 986,00	8 000,00	8 000,00
28184	Mobilier	3 378,00	2 700,00	2 700,00
28188	Autres	18 589,00	18 600,00	18 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 278 552,00	6 878 034,00	6 878 034,00
041	Opérations patrimoniales (8)	700 000,00	500 000,00	500 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 978 552,00	7 378 034,00	7 378 034,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 732 613,00	17 472 979,00	17 472 979,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 472 979,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 947 915,28									
1641 Emprunts en euros (total)					19 947 915,28									
000000360895 HOSTUN	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	26/04/2013	35 879,35	F	Taux fixe à 3,84 %	3,840	3,840	EUR	A	P	O	A-1
00000123774 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	30/01/2015	181 197,98	F	Taux fixe à 4,84 %	4,840	4,840	EUR	A	P	O	A-1
00000159058 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	19/12/2007	01/01/2015	27/01/2015	119 982,92	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,792	EUR	M	P	O	A-1
00000172267 MONTELEGER	CREDIT AGRICOLE	21/11/2008	01/01/2015	15/02/2015	69 519,76	F	Taux fixe à 6,04 %	6,040	6,040	EUR	A	P	O	A-1
00000506589 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	13/04/2011	01/01/2015	15/05/2015	75 822,97	F	Taux fixe à 3,67 %	3,670	3,670	EUR	A	P	O	A-1
00000580367 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	10/03/2010	01/01/2015	30/09/2015	72 203,93	F	Taux fixe à 3,99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
00000698563 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	21/09/2010	01/01/2015	28/02/2015	76 474,27	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
0000077832 MONTMIRAL	CREDIT AGRICOLE	15/04/2013	01/01/2015	03/05/2015	586 481,44	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
00000785639 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	31/12/2015	88 000,00	F	Taux fixe à 2,92 %	2,920	2,952	EUR	T	C	O	A-1
00000785655 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	28/02/2015	26 250,05	F	Taux fixe à 2,92 %	2,920	2,952	EUR	T	C	O	A-1
0000845237 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	20/02/2015	313 467,20	F	Taux fixe à 3,9 %	3,900	3,957	EUR	T	P	O	A-1
00018630101 ROMANS	CREDIT AGRICOLE	17/11/2004	01/01/2015	06/12/2016	143 847,21	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0,748) + Cap 5,302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,900	0,900	EUR	A	X	O	A-1
00030638801 CHATILLON	CREDIT AGRICOLE	15/12/2006	01/01/2015	10/01/2015	113 170,25	F	Taux fixe à 4,28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
00034211801 OURCHES	CREDIT AGRICOLE	24/10/2005	01/01/2015	28/12/2015	43 029,15	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0,946) + Cap 3,104 sur Moyenne de Euribor 12M	1,270	1,270	EUR	A	P	O	A-1
00037188301 ST MICHEL	CREDIT AGRICOLE	15/03/2007	01/01/2005	20/06/2015	94 779,01	F	Taux fixe à 4,41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
014587101 JAILLANS/731223	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	09/06/2013	61 141,82	F	Taux fixe à 4,22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
0332012-01 CHATUJ/731015	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	10/01/2013	418 363,67	F	Taux fixe à 3,81 %	3,810	3,810	EUR	A	P	O	A-1
1272497 SAINT MICHEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2014	01/12/2014	01/03/2015	50 000,00	V	Livret A(Préfixe) + 1	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
164337 CHARPEY/731281	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	20/11/2013	87 176,82	F	Taux fixe à 5,18 %	5,180	5,180	EUR	A	P	O	A-1
20630701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	05/03/2004	01/01/2015	15/05/2015	43 882,96	F	Taux fixe à 4,79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
238764 ROCHEFORT/730963	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/01/2013	147 516,05	F	Taux fixe à 3,83 %	3,830	3,885	EUR	T	P	O	A-1
28212801	CREDIT AGRICOLE	24/09/2005	01/01/2015	29/03/2015	348 228,03	V	Moyenne Euribor 3M + 0,831	0,900	0,903	EUR	T	P	O	A-1
43415701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	25/04/2006	01/01/2015	30/01/2015	34 021,48	F	Taux fixe à 3,67 %	3,670	3,721	EUR	T	P	O	A-1
51000438718/9367749 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/02/2013	83 218,21	F	Taux fixe à 4,79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
512529 CHATUZANGE	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	132 010,14	F	Taux fixe à 5,92 %	5,920	6,053	EUR	T	P	O	A-1
528005	Banque Postale_t	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	1 399 830,84	V	(Euribor 1M-Floor-0,35 sur Euribor 1M) + 0,35	0,460	0,468	EUR	M	P	O	A-1
551150	CREDIT AGRICOLE	16/08/2011	01/01/2018	15/09/2018	20 047,57	F	Taux fixe à 3,97 %	3,970	3,970	EUR	A	P	O	A-1
5586399	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2018	25/09/2018	25/10/2018	2 181 224,93	F	Taux fixe à 2,19 %	2,190	2,212	EUR	M	P	O	A-1
573664 CHARPEY/731297	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	15/10/2013	74 666,67	F	Taux fixe à 4,07 %	4,070	4,070	EUR	A	C	O	A-1
6305900	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2010	01/01/2010	10/02/2010	763 249,46	F	Taux fixe à 4,72 %	4,720	4,789	EUR	A	X	O	A-1
69022202 BDP	CREDIT MUTUEL	22/02/2011	01/03/2011	31/03/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,360	3,403	EUR	T	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
71826 /5192427	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2017	26/12/2017	01/01/2021	5 000 000,00	V	(Livret A(Prefixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	1,500	1,500	A	C	O	A-1
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	CAISSE D'EPARGNE	27/10/2009	01/01/2015	25/02/2015	37 500,00	F	A(Prefixé) Taux fixe à 4,52 %	4,520	4,520	A	C	O	A-1
9071502 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/01/2013	76 339,40	F	Taux fixe à 4,28 %	4,280	4,280	A	P	O	A-1
MIN284671UPIE / 283516	SFIL CAFFIL	01/01/2009	01/01/2009	01/01/2010	262 734,19	V	(Euribor 12M-Floor -0,45 sur Euribor 12M) + 0,45	3,500	3,551	A	X	O	A-1
MIN512161EUR ETOILE	SFIL CAFFIL	17/07/2006	01/01/2015	02/01/2015	391 178,43	F	Taux fixe à 4,3 %	4,300	4,370	T	P	O	A-1
MIN512530EUR ST VINCENT	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	274 852,40	F	Taux fixe à 4,92 %	4,920	4,920	A	P	O	A-1
MIN512532EUR MARCHES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/06/2013	124 725,09	F	Taux fixe à 4,88 %	4,880	4,880	A	P	O	A-1
MIN512541EUR GEYSSANS	SFIL CAFFIL	21/04/2005	01/01/2015	01/04/2016	180 981,08	F	Taux fixe à 4,41 %	4,410	4,410	A	P	O	A-1
MIS512178EUROS12838/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 235 678,00	F	Taux fixe à 4,49 %	4,490	4,555	A	P	O	A-1
MIS512178EUROS12838/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 724 322,00	F	Taux fixe à 4,49 %	4,490	4,555	A	P	O	A-1
MIS512180EUROS12839/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 190 221,00	F	Taux fixe à 3,32 %	3,320	3,368	A	P	O	A-1
MIS512180EUROS12839/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	670 779,00	F	Taux fixe à 3,32 %	3,320	3,368	A	P	O	A-1
MON512162CREPOL	SFIL CAFFIL	12/04/2005	01/01/2015	02/01/2015	60 273,12	F	Taux fixe à 4,61 %	4,610	4,610	A	P	O	A-1
MON512182 CHATEAUNEUF	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	130 059,63	V	TAM(Postfixé) + 0,55	0,830	0,830	A	X	O	A-1
MON512525EUR BEAUREGARD	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/03/2013	260 304,17	F	Taux fixe à 4,9 %	4,900	4,900	A	P	O	A-1
MON512539EUR GENISSIEUX	SFIL CAFFIL	03/01/2005	01/01/2015	01/02/2015	92 354,36	F	Taux fixe à 4,05 %	4,050	4,050	A	P	O	A-1
MON512540EUR MONTELEGER	SFIL CAFFIL	27/05/2005	01/01/2015	01/03/2015	50 929,27	F	Taux fixe à 4,01 %	4,010	4,010	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 999 961,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 999 961,00								
2020-0834	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	04/11/2020	04/11/2020	16/01/2023	2 999 961,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					22 947 876,28								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 328 718,07				998 056,69	460 681,15	0,00	378 387,09	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 328 718,07				998 056,69	460 681,15	0,00	378 387,09	
00000360895 HOSTUN	N	0,00	A-1	6 725,25	1,32	F	Taux fixe à 3,84 %	3 299,26	258,25	0,00	89,17	
00000123774 PEYRINS	N	0,00	A-1	67 995,04	3,08	F	Taux fixe à 4,84 %	15 813,25	3 290,96	0,00	2 315,13	
00000159058 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	44 944,25	3,99	F	Taux fixe à 4,69 %	10 459,68	1 884,96	0,00	13,48	
00000172267 MONTELEGER	N	0,00	A-1	53 856,85	14,12	F	Taux fixe à 6,04 %	2 306,81	3 252,95	0,00	2 724,42	
00000506599 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	16 111,21	1,37	F	Taux fixe à 3,67 %	7 910,50	591,28	0,00	188,11	
00000580367 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	34 030,24	5,75	F	Taux fixe à 3,99 %	5 131,75	1 357,81	0,00	288,26	
00000698563 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	16 041,86	1,16	F	Taux fixe à 3,35 %	7 888,77	537,40	0,00	229,13	
0000077832 MONTMIRAL	N	0,00	A-1	434 112,79	14,34	F	Taux fixe à 4,47 %	20 933,72	19 404,84	0,00	12 158,82	
00000785639 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	16 000,00	2,00	F	Taux fixe à 2,92 %	8 000,00	379,60	0,00	0,00	
00000785655 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	5 250,17	2,16	F	Taux fixe à 2,92 %	2 333,32	127,76	0,00	7,57	
0000845237 PEYRINS	N	0,00	A-1	131 897,06	4,89	F	Taux fixe à 3,9 % (Moyenne de Euribor 12M + 0,748) + Cap 5,302 sur Moyenne de Euribor 12M	24 372,54	4 790,42	0,00	465,94	
00018630101 ROMANS	N	0,00	A-1	14 795,01	0,93	V	Taux fixe à 4,28 %	14 795,01	724,96	0,00	0,00	
00030638801 CHATILLON	N	0,00	A-1	63 264,96	7,02	F	Taux fixe à 4,28 %	6 797,82	2 707,74	0,00	2 349,66	

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
00034211801 OURCHES	N	0,00	A-1	25 459,63	11,99	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	4,050	2 069,63	1 031,12	0,00	5,26		
00037188301 ST MICHEL	N	0,00	A-1	28 474,37	2,47	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	9 084,88	1 255,72	0,00	451,29		
014587101 JAILLANS/ 731223	N	0,00	A-1	16 229,13	2,44	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	5 187,75	684,87	0,00	260,16		
0332012-01 CHATU/ 731015	N	0,00	A-1	262 215,13	11,02	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	17 642,03	9 990,40	0,00	9 059,40		
1272497 SAINT MICHEL	N	0,00	A-1	27 500,00	10,92	V	Livret A(Prefixé) + 1	4,000	2 500,00	1 046,92	0,00	79,38		
164337 CHARPEY/ 731281	N	0,00	A-1	35 098,22	4,89	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	6 329,09	1 818,09	0,00	165,58		
20630701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	21 298,18	5,37	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	3 147,81	1 020,18	0,00	543,38		
238764 ROCHEFORT/ 730963	N	0,00	A-1	15 029,65	0,83	F	Taux fixe à 3.83 %	3,885	15 029,65	361,48	0,00	0,00		
28212801	N	0,00	A-1	154 211,20	6,74	V	Moyenne Euribor 3M + 0.831	4,991	22 418,61	6 828,50	0,00	15,38		
43415701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	18 010,98	7,33	F	Taux fixe à 3.67 %	3,721	2 125,99	631,97	0,00	97,16		
51000438718/ 9367749 JAILLANS	N	0,00	A-1	8 854,06	0,15	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	8 854,06	424,11	0,00	0,00		
512529 CHATUZANGE	N	0,00	A-1	51 311,70	4,33	F	Taux fixe à 5.92 %	6,053	10 259,61	2 812,67	0,00	398,30		
528005	N	0,00	A-1	779 535,58	7,83	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	4,409	79 325,95	30 845,71	0,00	2 124,08		
551150	N	0,00	A-1	7 476,35	2,71	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	2 395,77	296,81	0,00	58,83		
5586399	N	0,00	A-1	1 497 729,16	9,73	F	Taux fixe à 2.19 %	2,212	139 328,96	31 407,27	0,00	413,18		
573664 CHARPEY/ 731297	N	0,00	A-1	16 000,04	2,79	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	5 333,33	651,20	0,00	90,45		
6305900	N	0,00	A-1	422 682,00	9,11	F	Taux fixe à 4.72 %	4,789	33 952,46	20 227,68	0,00	16 584,19		
69022202 BDP	N	0,00	A-1	72 606,04	3,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,403	23 396,90	2 146,82	0,00	0,00		

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice		
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		Capital	
71826 /5192427	N	0,00	A-1	4 625 000,00	36,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	125 000,00	127 187,50	0,00	168 281,25	
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	N	0,00	A-1	15 000,00	5,15	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	2 500,00	678,00	0,00	478,68	
9071502 JAILLANS	N	0,00	A-1	20 319,87	2,07	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	6 491,51	869,69	0,00	550,75	
MIN284671UPIE / 283516	N	0,00	A-1	132 523,88	7,00	V	(Euribor 12M)-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	4,505	13 612,41	5 025,23	0,00	5 338,37	
MIN512161EUR ETOILE	N	0,00	A-1	137 904,89	3,25	F	Taux fixe à 4.3 %	4,370	34 639,96	5 376,32	0,00	1 097,77	
MIN512530EUR ST VINCENT	N	0,00	A-1	197 892,96	14,08	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	9 226,18	9 736,33	0,00	8 483,09	
MIN512532EUR MARCHES	N	0,00	A-1	70 792,67	8,42	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	6 452,01	3 454,68	0,00	1 822,84	
MIN512541EUR GEYSSANS	N	0,00	A-1	122 239,75	10,25	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	8 873,04	5 390,77	0,00	3 735,72	
MIS512178EURO512838/001	N	0,00	A-1	988 877,53	17,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,555	40 362,86	45 017,28	0,00	43 179,81	
MIS512178EURO512838/002	N	0,00	A-1	1 029 129,92	7,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,555	113 694,84	46 849,71	0,00	41 673,91	
MIS512180EURO512839/001	N	0,00	A-1	952 499,56	17,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,368	38 878,04	32 062,19	0,00	30 753,51	
MIS512180EURO512839/002	N	0,00	A-1	400 342,13	7,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,368	44 228,46	13 475,96	0,00	11 987,18	
MON512162CREPOL	N	0,00	A-1	50 366,87	21,00	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	1 369,61	2 321,91	0,00	2 252,50	
MON512182 CHATEAUNEUF	N	0,00	A-1	16 987,34	1,00	V	TAM(Postfixé) + 0.55	4,510	8 597,23	635,33	0,00	377,34	
MON512523EUR BEAUREGARD	N	0,00	A-1	182 154,99	13,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	9 358,95	8 925,59	0,00	7 032,32	
MON512539EUR GENISSIEUX	N	0,00	A-1	10 970,47	0,08	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	10 970,47	444,35	0,00	0,00	
MON512540EUR MONTELEGER	N	0,00	A-1	10 969,13	1,17	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	5 376,81	439,86	0,00	186,34	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 799 963,60				199 997,40	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		2 799 963,60				199 997,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-0634	N	0,00	A-1	2 799 963,60	13,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	199 997,40	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 128 681,67				1 198 054,09	460 681,15	0,00	0,00	378 387,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	16 128 681,67	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	16/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21311	50	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21315	50	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15	03/12/2020
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15	03/12/2020
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30	03/12/2020
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - article 2154	10	03/12/2020
L	Outillage industriel - article 2155	10	03/12/2020
L	Mat. spécif - Service d'assainissement - article 21562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus - article 2157	10	03/12/2020
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15	03/12/2020
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15	03/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50	03/12/2020
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50	03/12/2020
L	Autres constructions - mad - article 21738	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30	03/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10	03/12/2020
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus mad - article 21757	10	03/12/2020
L	Installations générales divers mad - article 21781	10	03/12/2020
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7	03/12/2020
L	Véhicules légers mad - article 21782	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10	03/12/2020
L	Mobilier mad - article 21784	10	03/12/2020
L	Installations générales divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5	03/12/2020
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Deux roues - article 2182	5	03/12/2020
L	Autres matériel de transport - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5	03/12/2020
L	Meubles de rangement - article 2184	10	03/12/2020
L	Bureaux - article 2184	10	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tables et sièges - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier informatique - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier divers - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10	03/12/2020
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		12 960,00	12 960,00	0,00	12 960,00
Provision Comptes Epargne Temps	0,00	14/12/2022	12 960,00	12 960,00	0,00	12 960,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		12 960,00	12 960,00	0,00	12 960,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 151 500,00	I 2 151 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 200 000,00	1 200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		951 500,00	951 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	951 500,00	951 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 151 500,00	0,00	0,00	2 151 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 878 034,00	III 6 878 034,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 878 034,00	6 878 034,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	800,00	800,00
28032	Frais de recherche et de développement	500,00	500,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 100,00	4 100,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 500,00	12 500,00
28131	Bâtiments	4 700,00	4 700,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	1 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	400,00
28153	Installations à caractère spécifique	585 500,00	585 500,00
28154	Matériel industriel	135 000,00	135 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	176 000,00	176 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	459 000,00	459 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 276 000,00	3 276 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	113 500,00	113 500,00
28181	Installations générales, agencements	16 400,00	16 400,00
28182	Matériel de transport	148 000,00	148 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	8 000,00
28184	Mobilier	2 700,00	2 700,00
28188	Autres	18 600,00	18 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 915 334,00	1 915 334,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 878 034,00	0,00	0,00	0,00	6 878 034,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 151 500,00
Ressources propres disponibles	IV 6 878 034,00
Solde	V = IV – II (6) 4 726 534,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subvention	Subvention 2024	ADOS	Association	30 000,00
6742		Aides réhabilitation SPANC	Tiers non identifiés	Personne physique	12 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2021-A1AP.6ASS ASSAINISSEMENT - PROGRAMME 2022-2026	99 587 000,00	0,00	99 587 000,00	26 328 383,00	14 821 479,00	58 437 138,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	0,00	14,00	4,80	6,00	10,80
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Adjoints administratifs territoriaux	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attachés Territoriaux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteurs Territoriaux	B	5,00	0,00	5,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		73,00	0,00	73,00	18,80	26,00	44,80
ADJOINT TECHNIQUE	C	8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoints techniques territoriaux	C	13,00	0,00	13,00	4,00	0,00	4,00
Agents de maîtrise Territoriaux	C	6,00	0,00	6,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Ingénieurs en chef territoriaux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieurs territoriaux	A	11,00	0,00	11,00	5,20	0,00	5,20
TECHNICIEN	B	12,00	0,00	12,00	0,00	12,00	12,00
TECHNICIEN	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Techniciens territoriaux	B	16,00	0,00	16,00	6,60	0,00	6,60
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		87,00	0,00	87,00	23,60	32,00	55,60

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
3-4° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-5° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-6° : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-7° : absence temporaire d'un emploi.
3-8-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-8-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-9° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-10° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-11° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-12° : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-13° : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de membres présents : 73

Nombre de suffrages exprimés : 94

VOTES :

Pour : 92

Contre : 2

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/12/2023

Présenté par (1) Le Président ,
A l'Espace d'Orfeuille à CHARPEY le 13/12/2023
(1) Le Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire
A l'Espace d'Orfeuille à CHARPEY, le 13/12/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	
CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HANSBERQUE Pascal	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	
HURIEZ Thomas	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PAYOT-RIMET Johanna	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PELTIER Catherine	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SEGUIN Marie-José	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	
VALLON Cyril	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/12/2023, et de la publication le 21/12/2023
A Valence, le 21/12/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.